

# Modèle de pratique de la Collection RAN

## Nom de la pratique

Par « pratique » nous entendons une activité/méthode/outil utilisé actuellement ou par le passé par des professionnels et/ou membres de la communauté.

## Favoriser la coopération entre les autorités locales et les établissements scolaires à l'aide de la technique des miroirs

### Description

(maximum 300 mots)

Courte description de l'objectif de la pratique et de la méthode de travail utilisée. Notez que dans cette description, il doit être clair que la pratique est liée de manière explicite à la prévention et/ou lutte contre la radicalisation et/ou l'extrémisme violent. Cela signifie que les objectifs et/ou les activités/méthodes de la pratique doivent être liés à la prévention et la lutte contre la radicalisation et/ou l'extrémisme violent. Les pratiques dans lesquelles ce lien n'est pas évident ne peuvent figurer dans la Collection RAN

La ville d'Anvers a investi dans un service des politiques de l'éducation dont l'objectif stratégique/la mission sont les suivants.

«Tous les établissements scolaires de la ville d'Anvers travaillent avec les services municipaux afin de garantir que les enfants, les adolescents et les jeunes sont en mesure de développer des compétences et d'obtenir des qualifications qui débouchent sur une formation personnelle étendue et leur donne accès à l'enseignement supérieur et/ou au marché de l'emploi.»

Afin de favoriser la coopération entre les pouvoirs publics locaux et les établissements scolaires, le service des politiques de l'éducation propose un soutien à tous les établissements de la ville et/ou s'assure qu'ils peuvent bénéficier facilement de l'aide d'autres services municipaux, des forces de police locales, des services sociaux, etc.

Parmi les outils que le service des politiques de l'éducation offre aux établissements scolaires, citons des instruments permettant de réfléchir à l'approche ou aux politiques scolaires visant à faire face aux comportements problématiques et/ou à la sécurité dans les établissements scolaires ou à leurs abords.

La technique des miroirs permet aux établissements scolaires de surveiller eux-mêmes leurs résultats concernant la gestion de tous types de problèmes de sécurité.

Nous avons recours à deux approches

1° Nous fournissons à l'établissement scolaire (personnel, enseignants, élèves) des questionnaires et une liste de contrôle en ligne permettant à l'établissement de recevoir un retour d'informations sur la manière dont le personnel, les enseignants et les élèves perçoivent l'approche et les méthodes mises en œuvre dans des domaines liés à la sécurité et au bien-être au sein des établissements scolaires et à leurs abords. Les données sont recueillies de manière anonyme afin que tous les participants puissent participer à l'enquête sans pression de leurs pairs ou de leur hiérarchie.

Des employés municipaux effectueront les analyses, discuteront des données avec les contributeurs et offriront un soutien spécifique concernant les problèmes soulevés.

Exemple: les élèves et les enseignants se plaignent d'actes de harcèlement à l'école. La ville propose aux élèves concernés une formation sur la confiance en soi et contacte une organisation (ONG) du réseau de soutien qui travaillera auprès des élèves et du personnel pour trouver une solution structurelle.

2° Miroirs sur l'absentéisme. L'absentéisme est considéré comme un signe plutôt que comme un simple problème. Les jeunes font l'école buissonnière parce qu'ils ne se sentent pas bien dans leur établissement, qu'ils craignent d'être harcelés, qu'ils n'ont pas les moyens de participer à une excursion...

Nous recueillons des données provenant de différents établissements (similaires) afin de comparer la réussite de leur approche concernant l'orientation des élèves et la prévention et/ou le suivi de l'absentéisme par rapport à ces établissements. Les données recueillies par la ville comprennent des données que nous recevons des pouvoirs publics flamands, de l'administration municipale locale et des centres d'orientation. Toutes les données sont rendues anonymes et sont confidentielles afin d'éviter qu'elles ne soient utilisées pour classer les établissements.

Notre conseiller en absentéisme et l'équipe de soutien de l'établissement scolaire discuteront des résultats avec le personnel et le centre d'orientation. En outre, ils partageront les bonnes pratiques des autres établissements.

Chaque année, le conseiller en absentéisme contacte dix établissements ayant obtenu d'excellents résultats et dix établissements où l'absentéisme a augmenté, afin de discuter de leurs résultats. De plus, tout établissement scolaire peut demander à la municipalité de participer au programme «Miroirs sur l'absentéisme» ou solliciter un rapport de suivi par la suite.

<b>Examiné par les pairs</b>	Non
<b>Principaux thèmes</b> Veuillez <u>sélectionner</u> les deux thèmes clés qui correspondent le mieux à la pratique.	Éducation formelle/informelle Stratégies locales/villes
<b>Public cible</b> Veuillez <u>choisir</u> au moins un public cible correspondant le mieux à la pratique.	Jeunes / élèves / étudiants Corps enseignant / milieu universitaire Organisations de la communauté locale / ONG
<b>Couverture géographique</b> Veuillez indiquer où la pratique a été/est mise en œuvre (pays, régions, villes).	La pratique est mise en œuvre à Anvers.
<b>Début de la pratique</b> Veuillez indiquer quand (année) la pratique a été développée et mise en œuvre afin d'indiquer sa maturité. Si la pratique n'est plus active, veuillez indiquer quand elle a pris fin.	Nous avons lancé les programmes «Miroirs sur l'absentéisme» et «Miroirs sur la sécurité» en 2010.
<b>Produits livrables</b> Veuillez indiquer si la pratique a débouché sur des réalisations concrètes, telles que (des liens vers) des manuels, modules de formation, vidéos.	Les miroirs et les questionnaires sur l'absentéisme sont disponibles en anglais. Les questionnaires sur la sécurité et le bien-être sont disponibles en néerlandais.
<b>Faits et évaluation</b> Courte description des <u>mesures de performance</u> de la pratique, comprenant	Nous constatons une baisse de l'absentéisme dans les établissements scolaires qui ont bénéficié de ce soutien.

<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <u>des avis qualitatifs et des données quantitatives (statistiques)</u>, par exemple la mesure de la réussite de votre projet ou intervention.</li> <li>2. <u>une évaluation et des avis</u>, y compris des enquêtes et/ou preuves empiriques. Par exemple, avez-vous procédé à une évaluation interne ou externe ? Avez-vous encouragé votre groupe cible à vous donner son avis ?</li> <li>3. <u>un examen par des pairs</u> : quelles ont été les impressions du groupe de travail du RAN (éventuellement suite à une visite d'étude) concernant la pratique.</li> </ol> <p>Veillez préciser les résultats de vos activités de surveillance et d'évaluation.</p>	
<p><b>Durabilité et transférabilité</b> (200 mots maximum)</p> <p>Courte description de la pérennité et de la transférabilité de la pratique, notamment des informations sur ses coûts. <u>Veillez préciser quels éléments sont transférables et comment.</u></p>	<p>Il convient d'actualiser les documents et les questionnaires et de les adapter à la situation locale.</p>
<p><b>Présentation et discussion lors d'une réunion du RAN</b></p> <p>Notez que pour figurer dans la Collection, la pratique doit de préférence être désignée lors d'une réunion du RAN. Indiquez le nom du groupe de travail/événement du RAN, la date, le lieu et l'objet de la réunion.</p>	<p>La pratique a été présentée lors d'une réunion du groupe de travail RSR-Local sur la coopération entre les autorités locales et les établissements scolaires dans le domaine de la prévention de la radicalisation et sur la discussion de cas qui s'est tenue les 22 et 23 février 2017 à La Haye.</p>

<p><b>Liens avec d'autres initiatives ou financements de l'UE</b> (100 mots maximum)</p> <p>Indiquez comment votre projet a été financé, si votre pratique est liée à d'autres initiatives ou projets de l'UE ET indiquez clairement s'il est (co)financé par l'UE et, si c'est le cas, par quels fonds. Exemples : Erasmus +, Fonds pour la sécurité intérieure (FSI), Fonds social européen (FSE), Horizon 2020, etc.</p>	<p>Plusieurs visites d'étude de chercheurs européens et de groupes de travail de la DG Regio et de la DG EAC de la Commission européenne.</p>
<p><b>Organisation</b> (Insérez une description de 100 mots maximum et sélectionnez le type d'organisation)</p> <p>Décrivez brièvement l'organisation à l'origine de cette pratique, notamment son statut légal, p.ex. ONG, organisme de l'État, société limitée, organisation caritative, etc.</p>	<p>Services municipaux en coopération avec le service d'assistance centralisé et les centres d'orientation.</p> <p>Type d'organisation : <a href="#">Autre</a></p>
<p><b>Pays d'origine</b></p> <p>Pays dans lequel la pratique est utilisée.</p>	<p>Belgique</p>
<p><b>Contacts</b></p> <p>Veuillez préciser les coordonnées de la personne à contacter dans l'organisation, notamment son nom et son adresse e-mail.</p>	<p>Francis Wellesplein 1 Personnes à contacter: Luc Claessens Adresse électronique: Luc.Claessens@stad.antwerpen.be Téléphone: +32 3 338 33 81 Site web: www.antwerpen.be/onderwijs</p>
<p><b>Dernière mise à jour</b> (année)</p>	<p>2016</p>